

l'an deux mil vingt-quatre
Le quatre avril à vingt heures trente minutes
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en mairie
sous la présidence de Mme CHERET, Présidente du CCAS,

Date de convocation
26 MARS 2024

Etaient présentes :
Mmes BISSON, BOIS, CHARIERAS, CHERET, DELAGE, GILLMANN, MILON

**Date d'affichage
De la convocation**
26 MARS 2024

formant la majorité des membres en exercice.

**Date de publication
De la délibération**
9 AVRIL 2024

Pouvoir : Mme FLOHIC a donné procuration à Mme MILON

Absente: Mme DURAND

Nombre de membres 9

Présents 7

Votants 8

OBJET : Demande de subvention du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Un temps de ré-création

Mme la Présidente présente le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Un temps de ré-création, association célibordienne reliée au cabinet paramédical de la Maison du Tilleul à la Celle-les-Bordes. Ce cabinet a été fondé par deux thérapeutes (Anne Bousquet, psychologue clinicienne et Sophie Derichs, ostéopathe) qui ont travaillé 8 ans dans le cabinet paramédical rue de la Poste à Cernay-la-Ville.

Ce GEM est un Groupe d'Entraide Mutuelle entre des personnes qui traversent des moments difficiles psychologiquement, et d'autres, qui en sont sortis et souhaitent partager leur expérience de rétablissement, des professionnels de santé et du développement personnel, des proches et des amis.

Il a pour but de promouvoir toute action permettant de vivre un temps de création et de récréation solidaire et de développer toute activité concourant à ce but, en particulier des ateliers d'art-thérapie individuel ou collectifs, des groupes de paroles, des rencontres et événements artistiques ou toute autre activité renforçant le lien social;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après échanges de vues et délibérations,
À l'unanimité,

DECIDE de verser au Groupement d'Entraide Mutuelle un temps de ré-création, sise à 78720 La Celle-les-Bordes – 3 rue du Bois des Gaules, une subvention de 100 euros au titre de l'année 2024.

DIT que cette somme est inscrite à l'article 65748 du budget 2024.

Pour extrait conforme

Cernay-la-Ville, le 9 avril 2024



Claire CHERET
Présidente du CCAS

Mis en ligne le 09/04/2024 à 16h53

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com